ASUTGV
VENDÔME-VILLIERS
ASSOCIATION DES USAGERS DU TGV

ASSEMBLEE GENERALE

JANVIER 2010

janvier 2010

1. Activité de l'Association

Rencontre avec la SNCF

Comme chaque année, le Bureau a travaillé notamment en relation avec nos interlocuteurs SNCF, EFFIA et Elus : 2 réunions, en février et décembre.

Organisation d'une manifestation lors de la rencontre avec la SNCF en gare de Vendôme en novembre 2009 pour faire valoir notre demande de concrétisation d'un retour de Paris avant le 18h10

2) Dessertes et horaires
Dessertes

Poursuite des discussions pour un retour plus tôt le soir, nous sommes parvenus à concrétiser enfin le retour de Paris en milieu d'après midi pour décembre 2010

Comptage des usagers : rappel septembre 2008 : la moyenne par jour est de 550. Le 8h37 rassemble entre 80 et 90 vendômois ce qui montre son utilité. Le 20h20 réunit actuellement une trentaine de personnes (sans doute plus en 2009).

Nous envisageons une nouvelle enquête, au printemps 2010, sur les besoins de dessertes.

Changement d'horaires

La Nouvelle République
Jeudi 12 février 2009

17

vendôme

transports

Les usagers du TGV et la SNCF à cache-cache

Les relations entre la mairie de Vendôme et l'association des usagers du TGV, d'une part, et la SNCF, d'autre part, restent tendues.

La réunion tenue, de concertation, qui s'est déroulée entre la SNCF et l'association des usagers du TGV entre Vendôme et Paris, n'a pas laissé apparaître d'évolution notable dans les relations tendues qui existent entre les deux parties.

Duplication du président de l'association, lors de l'assemblée générale du mardi soir : « Nous voulons depuis longtemps un train en milieu d'après-midi, parce qu'actuellement, il n'y a rien entre 12 h 25 et 16 h 10 (départ de Paris). La SNCF nous a alors proposé un train à 16 h 15... mais en contrepartie, a suggéré la suppression du 20 h 20. »

Tollé général, bien sûr, ce dernier train étant celui des retardataires, indispensable à la gestion de la vie professionnelle des voyageurs vendômois.

Catherine Lockhart est venue discuter ce qui aurait pu paraître comme un malentendu.

L'association n'était guère appréciée ce qu'elle estime être « un chantage ». La dernière réunion a apporté un léger apaisement : plus question de supprimer le 20 h 20 et promesse de l'étude d'un 16 h 15 qui pourrait être opérationnel... En 2010.

Ce qui a fait rêver les TGVistes : « En 2010, c'est loin, et ce n'est qu'une promesse d'étude. »

C'est à ce moment qu'est arrivée, de façon impromptue, Catherine Lockhart, maire de Vendôme, lâchant un commentaire qui a fait bondir les représentants de l'association : « Je veux être claire, et ce communiqué ne l'est pas, je n'ai confirmé rien pour les travaux. »

Catherine Lockhart a ensuite précisé ce qu'elle estime être « un chantage ». La dernière réunion a apporté un léger apaisement : plus question de supprimer le 20 h 20 et promesse de l'étude d'un 16 h 15 qui pourrait être opérationnel... En 2010.

Ce qui a fait rêver les TGVistes : « En 2010, c'est loin, et ce n'est qu'une promesse d'étude. »

C'est à ce moment qu'est arrivée, de façon impromptue, Catherine Lockhart, maire de Vendôme, lâchant un commentaire qui a fait bondir les représentants de l'association, à savoir que l'élue et la SNCF sont d'accord sur ce fameux train : de 16 h 15 à la fin de 2010. Le maire a donc mis les choses au point : « Je veux être claire, et ce communiqué ne l'est pas, je n'ai confirmé rien pour les travaux. »

Catherine Lockhart a ensuite précisé ce qu'elle estime être « un chantage ». La dernière réunion a apporté un léger apaisement : plus question de supprimer le 20 h 20 et promesse de l'étude d'un 16 h 15 qui pourrait être opérationnel... En 2010.

Ce qui a fait rêver les TGVistes : « En 2010, c'est loin, et ce n'est qu'une promesse d'étude. »

C'est à ce moment qu'est arrivée, de façon impromptue, Catherine Lockhart, maire de Vendôme, lâchant un commentaire qui a fait bondir les représentants de l'association, à savoir que l'élue et la SNCF sont d'accord sur ce fameux train : de 16 h 15 à la fin de 2010. Le maire a donc mis les choses au point : « Je veux être claire, et ce communiqué ne l'est pas, je n'ai confirmé rien pour les travaux. »

Hervé Avissant

••• 250.000 voyageurs par an

Les quais de la gare TGV sont mal protégés des intempéries.

Beaumarie. Joël Bellavoine, qui avait relancé l'établissement, a décidé d'arrêter son exploitation à la fin du mois de mars. La SNCF cherche un successeur, « sinon elle ennuyé », selon l'ASUTGV.

Brassards. Les usagers du TGV entre Paris et Tours ont mené une action de protestation originale contre les retards, en portant un brassard.

Guichet. Les usagers souhaitant un Ulysse, qui leur évitera de trimbaler des paquets de réservations. Ce qui serait pour effet de faire fermer un des deux guichets.

Réservations. L'association va négocier leur gratuité avec la SNCF. Sans trop d'illusions.

Parking sauvage. C'est un problème qui revient en permanence. Tant les usagers n'ont pas les moyens, ou tout simplement pas envie, de payer le parking 60 € par mois, la chance à la place gratuite est donc saisie en permanence. Pas de problème pour les 20 places situées le long de la route d'accès à la gare. En revanche, les véhicules qui stationnent dans les sous-bois passent un vrai problème de propreté, d'autant que l'Office national des forêts procède à des coupes de bois.

Trafic. 250.000 voyageurs passent chaque année par la gare de Vendôme. Un chiffre en constante augmentation.

Panneau. Estimant qu'il s'agissait d'une occupation illégale du domaine de la SNCF, cette dernière a enjoint le panneau d'information de l'association, ainsi que la boîte aux lettres. Une initiative vécue comme une dégradation des rapports entre la SNCF et l'association des usagers.

Gratuité. Certains employeurs parisiens rembourseront totalement ou partiellement leurs frais de transport aux Vendômois qui travaillent à Paris et empruntent le TGV, comme c'est le cas en Ile-de-France pour la carte Orange. Mais tout le monde n'est pas logé à la même enseigne et chacun fait un fait négocier avec son employeur.

billet

Vandales

Des vandales ont sévi dans la nuit de mardi à mercredi à Prévert-sur, passible commune peu habituée à ce genre de débordements. On reste pantois devant le geste inutile qui a consisté à crever une pleine autoportée, qui a libéré la bagatelle de 14.000 litres d'eau dans la nature. Nos soupçons ce sont des vandales mais, en plus, ils n'ont aucun sens du respect de l'environnement. Si les coupables sont retrouvés, des heures de travaux d'intérêt général s'imposeront.

aujourd'hui

• **Pharmacie.** A volon (ouvert, 39 h à 18 h, Vigouroux, 1, route de Blois.
• **Piscine.** Rue des Mallerais, de 9 h 30 à 10 h 30 (3e âge), de 12 h à 13 h 15, 02.54.77.20.04.
• **Social.** Bourse aux vêtements printemps/été, repise des bénévoles, de 14 h 30 à 18 h, salle du Minotaure. Tél. 02.54.77.23.84.
• **Religion.** 18 h 30, messe à Notre-Dame des Roses, à la crypte.

utile

La Nouvelle République
24, rue Poterie.
Tél. 02.54.77.00.10.
fax 02.54.80.20.05.
e-mail :
nr.vendome@orange.fr
Abonnements : postal ou portés à domicile : la liste des abonnés : 0825.0.70.70 (service limité 0,15 €/mn).
Publicité : NR Communication, tél. 02.54.57.20.22.

cinéma

Le Rotrou
La Grande Illusion : 21 h.
Ce que pensent les femmes : 21 h.
La Légende de Despereaux : 14 h 30.
Meilleurs ennemis : 18 h 20.
L'Etrange histoire de Benjamin Button : 21 h.
LOL : 18 h 50.

en bref

AUDITION
École de musique
L'audition interdisciplinaire des classes d'instruments se déroulera mardi 17 février, à l'école de musique, salle Berlioz, quartier Rochambeau-Grenoux. Tél. 02.54.77.25.80.

- L'ASUTGV a déploré le manque d'information de la part de la SNCF sur les changements d'horaires, sans consultation de l'Association, horaires qui peuvent gêner les usagers.

3) Transport, parking, accès gare, services

Transport en commun : taux utilisation de + en + important du Vbus entre gare et Vendôme.

TRANSPORT EN COMMUN

Création en septembre d'une desserte par car entre Montoire et la gare TGV mais avec très peu de succès (problématique d'un abonnement dont le coût est trop élevé)

PARKING

Modalités d'abonnement : limite à 90 du nombre de coupons d'abonnements annuels par la société Effia qui une fois de plus nous apparaît insuffisante

Modalités d'obtention : à simplifier.

janvier 2010

ASUTGV
VENDÔME-VILLIERS
ASSOCIATION DES USAGERS DU TGV

BUFFET

Demande aux élus locaux et à la SNCF de se préoccuper du renouvellement du bail du bar-restaurant de la gare (fermeture en juillet 2009). La SNCF nous assure avoir trouvé un repreneur qui devait démarre des travaux en janvier 2010 pour une ouverture prévue 6 mois plus tard.

Le bistrot de la gare TGV ferme dans 49 jours ; la SNCF tarde à chercher un repreneur

Vendôme-Villiers : l'arrêt-buffet bientôt sans buffet

Et si la gare Vendôme-Villiers devenait une gare fantôme, réduite à un bloc de béton et d'acier dépouillé du minimum de chaleur humaine que représente le buffet ? Si tel n'est pas son projet, la compagnie ferroviaire n'est pas pressée de le prouver.

En 1991, le Syndicat Intercommunal pour l'Étude et l'Aménagement du Bassin d'Influence de la Gare TGV (SIEABIG) et la SNCF signent une convention pour l'exploitation pendant 18 ans d'un « terminal touristique » en gare de Vendôme-Villiers. Il est convenu que le syndicat cèdera la propriété du local à la SNCF à l'horizon 2009. In fine, le terminal est aménagé en brasserie. Pizzaiolos et, parfois, bykers : divers exploitants s'y succèdent. Le succès est mitigé. Au début des années 2000, le lieu est remis aux normes par le SIEABIG. Puis il est concédé à Joël Buffereau.

Dès lors, le bistrot de la gare prend un autre tournant. Le nouvel exploitant achète du matériel, propose de nouveaux menus, « *une restauration moyenne gamme, assez gastronomique* » et plutôt appréciée des clients, reconnaît Patrick Violette, le co-directeur des services municipaux et communautaires de Vendôme.

En 2001, Joël Buffereau officie seul. Les années passent. Plus de 250 000 voyageurs transitent annuellement par la gare (et encore de nos jours trop peu par le bistrot). Toutefois, la fréquentation s'améliore, un renfort s'impose. C'est son épouse, qui tenait une boutique de produits régionaux au cœur de Vendôme, qui le rejoint. « *En octobre 2006, nous avons fermé notre boutique,* raconte Joël Buffereau. *Nous voulions la mettre en vente, mais on nous a proposé une location quelques mois plus tard et nous avons accepté. Depuis, ma femme Ghislaine m'aide au restaurant.* ». Si, certains jours, la charge de travail est pesante - la gare TGV de Vendôme-Villiers est située au milieu d'une zone d'activités qui, fait rare, n'accueillait aucun restaurant d'entreprise - les époux Buffereau ne peuvent s'aventurer à embaucher du personnel. Depuis, Monceau Assurances a fait aménager dans ses locaux un self-service où les salariés des entreprises avoisinantes peuvent également se restaurer, « *ce qui permet aujourd'hui un jeu de libre concurrence* », souligne de son côté Patrick Violette.

Réveil tardif de la SNCF

Joël Buffereau dit avoir informé le SIEABIG, il y a un an et demi, qu'il quitterait le bistrot de la gare à expiration de la convention passée entre la SNCF et le SIEABIG. Curieusement, la société A2C, la filiale de la SNCF qui commercialise et gère les espaces commerciaux dans les gares, ne s'en préoccupe que depuis peu de temps. Ce qui lui laisse quelques semaines pour trouver un repreneur. « *Quand j'ai rencontré, l'espace de quelques minutes, des représentants d'A2C la semaine dernière,* explique Joël Buffereau, *ils m'ont demandé si j'accepterais de rester un ou deux mois de plus. Le temps qu'ils trouvent un remplaçant. Je suis d'accord. Mais pas au-delà de cette période-là.* » Car Joël Buffereau a d'autres projets en tête. Toujours à Vendôme. « *L'idéal serait que le repreneur s'offre à racheter tous les meubles,* souligne Joël Buffereau. *Autant d'outils qu'on éviterait de démonter. Et la brasserie pourrait rouvrir plus rapidement !* »

La société A2C devrait émettre un appel d'offres dans les prochains jours. Car le temps lui est compté. Les usagers, les habitués du restaurant, les salariés des entreprises environnantes, tous déplorent le risque de vacances. « *Si rien n'est fait rapidement, on risque d'oublier ce bar,* souligne Sylvie Cantau, secrétaire de l'ASUTGV, l'Association des Usagers du TGV Paris-Vendôme qui tient son assemblée générale mardi prochain 10 février. *Il est nécessaire de maintenir ce lieu de vie !* »

Dès que l'appel d'offres sera lancé, trois à quatre mois minimum seront nécessaires avant d'arrêter le choix du repreneur. Le codirecteur des services municipaux et communautaires dispose de peu d'informations à ce jour. Si ce n'est que les auteurs d'une étude en cours doivent réfléchir à la future destination de cet espace. Brasserie or not brasserie ?

« *On ne sait pas encore qui pourrait reprendre la brasserie,* indique Patrick Violette. *Peut-être un professionnel vendômois ? On espère aussi que les loyers demandés par A2C ne seront pas exorbitants. C'est ce que nous redoutons le plus.* »

Une crainte, hélas, que la filiale de la SNCF ne paraît guère pressée de démentir ou de justifier à bref délai. ■

Pauline Gévaudan

Pratique

L'adhésion + l'AG du 10 février

Un représentant d'A2C, la filiale de la SNCF, ayant ordonné le démantèlement du point d'information situé dans la gare, il n'y a plus d'autres moyens d'entrer en relation avec l'Association des Usagers du TGV Paris-Vendôme que par voie postale : BP83 41102 Vendôme Cedex ; ou que par mail : pchiron@eurostaf.fr. Modeste et inchangée, la cotisation annuelle des adhérents s'élève à 12 €. Pour consulter en ligne la collection de la lettre semestrielle, Le Navetteur : www.villiers-sur-loir.com.

Par ailleurs, l'association, présidée depuis 2008 par Patrick Chiron, tient son Assemblée générale annuelle le mardi 10 février à 19h à quelques pas de la Gare TGV au bâtiment Outremer.

L'ECHO de la Vallée du Loir

6-02-2009

ASUTGV
VENDÔME-VILLIERS
ASSOCIATION DES USAGERS DU TGV

janvier 2010

4) Relation avec les adhérents

Suppression du panneau

Nous continuons à nous manifester pour obtenir un moyen de communiquer avec nos adhérents en gare. Deux courriers officiels sont partis à la société A2C, d'autres recours plus contentieux sont envisagés

Adhésions

Nette diminution du nombre d'adhésions (34 contre 58) : Sans doute une conséquence des problèmes de communication avec les adhérents.

Reste le site de l'ASUTGV : **asutgv.villiers-sur-loir.com**

vendôme

transports

La Nouvelle République
Samedi 14 novembre 2009

Les usagers du TGV en quête de réponses

Les usagers du TGV ont rencontré jeudi soir la direction régionale de la SNCF à propos de leurs doléances. En vain.

Les explications de Philippe Rota, directeur régional.

Les banderoles à l'arrivée du TGV de 18 h 50.

(Photos cor. NR, Claude Delhoume)

Les doléances des quelque 600 usagers quotidiens du TGV n'ont guère trouvé de réponses, sinon négatives, jeudi soir, lors de la rencontre qui les a opposés (c'est le mot) à la direction régionale qui s'était déplacée à Vendôme « à la rencontre de la clientèle ».

Une démarche quelque peu manichéiste puisque la direction régionale n'avait pas de bonne nouvelle à annoncer, « *seulement des mauvaises*, et quelques vagues promesses », ont souligné les responsables de l'association des usagers du TGV.

Le ton a d'ailleurs monté, traduisant l'exaspération des usagers « *face à une SNCF qui veut surtout gagner du temps* » et accuse l'association, *par son action revendicative, de retarder les décisions* ». Depuis le premier train du retour, à 18 h 50, jusqu'au dernier, deux heures plus tard, le directeur régional, Philippe Rota, en a entendu de toutes les couleurs, s'efforçant de répondre au mieux de ses possibilités. Mais l'association y a surtout vu « *une part de mauvaise foi et une volonté manifeste de noyer le poisson* », soulignant par ailleurs que l'arrêt de Vendôme ne fait manifestement plus partie des priorités de la SNCF.

L'arrêt subsistera

L'arrêt subsistera car il est impossible de le supprimer (on imagine le tollé...), mais il est malheureusement vraisemblable qu'il ne sera pas développé, contrairement à ce qu'espèrent les usagers.

Train de 16 h 15 : c'est une doléance qui remonte à 2004. Elle n'a toujours pas abouti. Les usagers aimeraient, en effet, qu'un train parte de Paris à 16 h 15 (le premier est actuellement à 18 h 50) pour permettre aux usagers qui le peuvent de rentrer plus tôt. La SNCF a tout d'abord essayé d'échanger cette création contre la suppression du dernier train du soir avant de faire marche arrière. Elle a fini, jeudi soir, par promettre ce train pour la fin de 2010, ce qui n'a guère convaincu les usagers.

Conditions de transport : trop de trains sont en retard ou bondés. La SNCF invoque des contraintes techniques et financières mais promet de dédoubler les rames au coup par coup, ce qui a d'ailleurs déjà été fait. Les usagers n'ont toutefois aucune garantie.

Panneau d'information de l'association : il a été supprimé parce que la SNCF veut faire payer l'emplacement, répondant ainsi à une logique commerciale. Comme si l'association avait les moyens de payer un emplacement pour un panneau qui rend pourtant bien des services mais déplaît à la SNCF, parce que trop critique...

Réservations : le système va se resserrer. Une fois la réservation effectuée, plus question d'en changer.

Prochain rendez-vous : le mercredi 16 décembre, quand se tiendra une réunion avec les usagers, la SNCF et les élus, à la gare TGV à 19 heures.

H.A.

janvier 2010

Poursuite de la sortie du Navetteur

Dernière parution en septembre 2009 (prochaine sortie programmée en février/ mars 2010)

le navetteur

n°9 — lettre d'information de l'ASUTGV — septembre 2009

ASUTGV VENDÔME-VILLIERS ASSOCIATION DES USAGERS DU TGV

EDITORIAL

J'ai de nouveau le plaisir de rédiger l'édito de ce nouvel exemplaire du Navetteur.

Depuis mon arrivée à la présidence, il y a un an, j'ai surtout vu les conditions des relations avec la SNCF se durcir.

Plus de panneau d'affichage en gare, plus de meuble comptoir pouvant servir de boîte aux lettres permettant des relations plus faciles avec les adhérents, une réunion annulée au dernier moment en décembre sous un prétexte que l'on peut estimer fallacieux (EPFIA qui gère le parking n'avait pas été invité alors que l'objet de la réunion portait essentiellement sur la mise en place d'un retour de milieu d'après midi) auxquelles s'ajoute le report d'un an, pour décembre 2010, de l'éventuelle mise en place de ce retour. Dur hiver !

Après cette accumulation de mauvaises nouvelles, nous pensions que le printemps s'annonçait plus radieux lorsqu'enfin la SNCF annonçait fin février le doublement des rames de retour des trains du soir et notamment celui de 18h10, objet de toutes les tensions depuis déjà plusieurs années. Ainsi, en mars, les voyageurs, en particulier les Vendômois, ont pu bénéficier de conditions de confort en rapport avec le prix élevé de leur abonnement.

Mais, alors que cette mesure nous avait été annoncée pour être valide jusqu'à l'été, depuis début avril, le doublement de la rame a été reporté sur le retour de 18h40 qui pose nettement moins de problèmes. Suite à nos demandes d'explication, nos interlocuteurs de la SNCF (Mr Rota, directeur régional et Mr Schwarz, chef des gares du Loir-et-Cher) ne font que confirmer que c'est comme ça et qu'ils n'y a rien à expliquer.

Devant notre insistance, ils ont promis de revenir au doublement des rames pour le 18h10. En attendant, il va falloir continuer à se tasser dans ce train. Pauvres de nous ! Que c'est dur d'être un TGViste vendômois !

Mais quelle que soit la difficulté, nous poursuivrons nos justes demandes jusqu'à leur satisfaction et je vous invite à nous rejoindre car plus nous serons nombreux plus nous pourrons nous faire entendre.

Bien cordialement,

Patrick CHIRON
président de l'ASUTGV

ACTUALITÉ

Soirée champêtre le 19 septembre 2009

L'ASUTGV est heureuse d'y convier tous les usagers de la gare de Vendôme-Villiers (adhérents et non adhérents de l'ASUTGV) ainsi que famille et amis.

Cette fête commencera à **16 h 30** heures pour les **activités nautiques** : vous aurez la possibilité de disposer des infrastructures et des équipements de la Base Nautique du plan d'eau intercommunal (en accord avec l'Association Héôvent) : jeux pour enfants, pédalos, canoës, kayaks, voile, optimists, catamarans ...
(prévoir des vêtements secs).

Dîner A partir de **19 h 00** :
- dégustation de vins des Coteaux du Vendômois AOC
- apéritif et buffet froid

Les formulaires d'inscription seront distribués en gare prochainement et envoyés également par mail aux adhérents. Tarif avantageux pour les adhérents.

L'avenir du buffet de la gare en question…

A la création de la gare, la SNCF a accordé une concession de 18 ans au Syndicat Intercommunal pour l'Etude et l'Aménagement du Bassin d'Influence de la Gare TGV de Vendôme (SIEABIG) pour la gestion du buffet.

Le SIEABIG a confié la gestion du buffet à un restaurateur. Depuis plusieurs années, Monsieur Buffereau a développé l'activité de bar, restaurant et vente de produits du terroir.

Son activité démarre avec les cafés du matin avant le départ des 3 TGV pour Paris, puis les déjeuners pour les voyageurs du midi ou les employés des entreprises du parc technologique. Enfin, les derniers clients sont les voyageurs revenant de Paris le soir.

Un certain nombre de TGVistes regretteront M. et Mme Buffereau car en plus de l'accueil, ils dépannaient souvent en gardant des clés. On pouvait aussi se procurer la NR et les tickets du Vbus.

Cette concession a expiré au 31 mars 2009. Depuis, ce site est directement géré par la Société A2C, filiale à 100% de la SNCF, qui s'occupe du développement et de la gestion des espaces commerciaux en gare.

Compte tenu du lancement tardif de l'appel à candidatures, A2C a demandé à Monsieur Buffereau de poursuivre l'exploitation du buffet jusqu'aux vacances d'été, en attendant la reprise éventuelle par un nouveau gérant. Mais les vacances sont désormais finies…

Nous devrions savoir rapidement les résultats de l'appel à candidatures car la date limite des propositions était fixée au 8 juin.

L'ASUTGV s'est informée régulièrement auprès de la SNCF et du SIEABIG de la situation du buffet. En effet, celui-ci joue un rôle essentiel dans l'animation de la gare de 6h30 à 19h du lundi au samedi. Nous espérons vivement que ce commerce puisse perdurer à la gare et que les conditions de reprise du local ne soient pas dissuasives pour un éventuel restaurateur.

Dans l'immédiat, l'ASUTGV souhaite une bonne continuation à Monsieur et Madame Buffereau.

le navetteur

n°9 — septembre 2009

NON ! Nous ne sommes pas des « voleurs »

Au nom de notre association et de l'ensemble des usagers du TGV, nous avons fait part à la rédaction de la Nouvelle République de notre

« vif mécontentement et de notre "choc" à la vue de l'article "Ces voleurs de TGVistes" paru dans les colonnes de la NR du 13 mai 2009 sous le pseudonyme de Saint Georges, relayant les propos d'un "honorable commerçant" ne trouvant plus sa place au parking Rochambeau ».

Outre le fait que se faire traiter de voleur de façon anonyme relève de la diffamation gratuite et sans fondement, nous avons rappelé notre situation.

« Nous payons chaque mois pour nous rendre sur notre lieu de travail plus de 470 € en abonnement SNCF, sans compter le parking ou le bus, environ 30 € chacun, et je ne pense pas qu'à ce titre nous puissions être taxés de profiteurs ou de voleurs.

Les 500 personnes qui prennent le TGV chaque jour ainsi que les entreprises qui l'utilisent sont aussi responsables du dynamisme du Vendômois et soutiennent pour une grande part le tissu commerçant de la ville.

Sans compter que parmi ces TGVistes, beaucoup sont vos lecteurs et n'ont pas compris cette attaque de bas étage.

Par ailleurs, sur le fond, votre article indiquait que les TGVistes monopolisaient les places gratuites du parking Rochambeau ce qui est largement invraisemblable car seulement une vingtaine de passagers montent au départ du bus Place de la Liberté. En supposant que quelques-uns d'entre eux prennent leur voiture pour se rendre à cet arrêt, ils auront tendance à se garer sur cette place (éloignée de l'hyper centre commerçant) plutôt qu'au parking Rochambeau qui se situe à 500 mètres.

Ceci veut dire que le nombre de voitures "ventouses" appartenant à des TGVistes sur le parking Rochambeau est probablement très inférieur aux cinq doigts de la main sur une capacité d'au moins 600 places.

Alors… faire une généralité de ces quelques voitures qui ont pris la précieuse place de "ces messieurs" les commerçants, relève de la caricature, comme dire que tous les commerçants seraient des voleurs, ce dont nous nous garderons bien. ».

En conséquence nous avons prié le journaliste incédicat de bien vouloir faire paraître un rectificatif. Celui-ci est paru fin mai, mais seulement pour rappeler le début de notre réponse soit le coût du transport que nous dépensons et en se défaussant sur le fait que c'est un commerçant, sans préciser lequel, qui dénonçait les voitures "ventouses" sur les parkings de la ville, et sans non plus s'excuser de nous avoir traités un peu légèrement de "voleurs".

Heureusement, nous ne sommes pas rancuniers mais sachez que vous n'avez pas que des amis à Vendôme, notamment chez les commerçants, qui sont quand même bien contents de vos achats sur Vendôme, non ?

Billet d'humeur — Partir ou revenir ?

Avec la SNCF tout est vraiment possible, y compris revenir avant de partir ! Voici la méthode…

Vous êtes abonné et vous souhaitez passer un samedi après-midi à Paris. Vous allez vers 12 heures au guichet, donc un peu avance pour le train de 12h 37, et là le receveur vous informe que le train est complet et qu'il ne peut vous délivrer de réservation. Vous vous en doutiez un peu car le client juste avant vous a été obligé de prendre un billet de première classe pour pouvoir voyager (lui n'est pas abonné).

Devant votre déconvenue le guichetier a un éclair qui va vous sauver : si vous prenez une réservation pour le train suivant (rappelons au passage que l'abonné peut encore prendre une réservation sur les trains "encadrants") donc si vous prenez une réservation pour le train du dimanche midi, il n'y a plus de problème ! Et cela ne vous empêche pas de prendre la réservation de retour pour le samedi soir !

Donc vous partez un dimanche et rentrez le samedi la veille.

Trop forte la SNCF !

Le shopping du navetteur

Le bistro de la gare TGV est sur le point de fermer ses portes, et le trajet Paris-Vendôme est trop court pour un fonctionnement de la voiture bar : vous avez une petite faim ?

Nous avons trouvé pour vous ces sympathiques gaufrettes, grâce auxquelles vous pourrez vous régaler et partager avec votre voisin des devinettes inscrites sur chaque gâteau.
Vente en épicerie

Avec la fin de l'été, les rayons du soleil vous gênent le matin très tôt ou le soir au retour, et votre voisin n'est pas d'accord pour baisser le store du wagon. Une seule solution : la paire de lunettes de soleil, avec des verres suffisamment clairs pour ne pas être l'objet de la curiosité des autres voyageurs.
Vente chez les opticiens

Un peu de civisme ne nuirait pas…

À ceux qui se garent sur le parking "à la sauvage"…,

À ceux qui démarrent en trombe et empruntent le passage "arrêt minute" à toute allure…,

et

À ceux qui déposent des mots rageurs non signés à l'attention de l'équipe commerciale de la gare TGV de Vendôme…,

l'ASUTGV ne peut en aucun cas soutenir ces manquements à la politesse et au civisme.

Appel à témoin

Après plus de 6 mois de disparition, nous sommes toujours sans nouvelles du panneau d'affichage qui se trouvait depuis plus de 15 ans à la gare TGV de Vendôme-Villiers et qui assurait la relation, bien légitime, entre tous les usagers-clients de la SNCF.
Toute personne susceptible de nous donner des informations à ce sujet est invitée à prendre contact auprès des membres de l'ASUTGV présents 5 jours sur 7 à la gare aux principaux départs et arrivées.

Soirée champêtre

La 4ème manifestation n'a pu être organisée en septembre 2009 au plan d'eau de Villiers-sur-Loir suite au petit nombre d'inscriptions (problème de communication avec les adhérents).

Nouvelle carte d'adhésion pour les adhérents de l'ASUTGV

Les adhérents de l'ASUTGV ont bénéficié de nouvelles cartes matérialisant leur adhésion à l'ASUTGV à partir de 2009.

5) Questions diverses

Remboursement des frais de transport

Décret 2008-1501 du 30 décembre relatif au remboursement des frais de transports des salariés : 50% de prise en charge (pour les salariés du secteur privé).

Mise en place du e-forfait

En l'état actuel des choses, la SNCF repousse pour 2011 la mise en place du e-forfait pour les abonnés forfait. Le billet électronique sera lui appliqué au printemps. La SNCF nous a promis de travailler sur un projet préservant la souplesse du train encadrant.

Projet de la gare de Courtalain

L'été dernier a été organisée, à l'initiative des députés locaux, une enquête sur la nécessité d'une gare sur Courtalain. La Sncf n'était pas associée à cette démarche et s'avère en fait totalement contre ce projet. Les résultats ne sont pas connus mais se sont sans doute montrés très défavorables.

6) ASUTGV : acteur sur le Vendômois

- Participation de l'ASUTGV au projet de célébration au mois de septembre prochain des 20 ans du TGV en association avec la Mairie de Vendôme, la communauté et la SNCF

- Rappel du rôle de l'ASUTGV en réponse aux questions des candidats à l'installation sur le Vendômois

- Participation à la 7ème édition du marché aux associations en septembre à Vendôme

Médias

Couverture médiatique importante : 5 à 6 interviews des membres du Bureau sont parus dans les journaux locaux, NR et L'Echo de la Vallée du Loir.

L'ASUTGV a tenu son assemblée générale le 10 février dernier

Le Paris-Vendôme d'après-midi : pas avant 2010

TARIFS DU PARC DE STATIONNEMENT

EFFIA

vendôme

transports

Les usagers du TGV et la SNCF à cache-cache

Les relations entre la mairie de Vendôme et l'association des usagers du TGV, d'une part, et la SNCF, d'autre part, restent tendues.

billet

Vandal

aujourd

utile

cinéma

en bref

••• 250.000 voyageurs par an

vendôme

transports

Les usagers du TGV en quête de réponses

Les usagers du TGV ont rencontré jeudi soir la direction régionale de la SNCF à propos de leurs doléances. En vain.

Les explications de Philippe Rota, directeur régional.

Les banderoles à l'arrivée du TGV de 18 h 50.

L'arrêt subsistera

Conditions de transport :

Réservations :

Prochain rendez-vous :

Panneaux d'information de l'association :

Vendôme-Villiers : l'arrêt-buffet bientôt sans buffet

Une requête qui ne fait pas les affaires de la SNCF

« On prend le train et ils nous mènent en bateau »

Un petit groupe de représentants de la SNCF s'affaire autour d'un stand. Les jus de fruits et les gâteaux sont destinés à appâter le voyageur, prêt de faire état de ses souhaits et griefs pour ainsi améliorer le service. Une opération qui se reproduit régulièrement dans les gares de la Région, mais qui a forcément une saveur particulière dans le contexte local. « C'est difficile de capter les gens, explique Marie-Anne Fleury, derrière le stand. Le matin ils sont pressés de se rendre à leur travail et le soir, ils sont pressés de rentrer chez eux. » Ce soir-là, elle n'a pas été déçue. Ils étaient une bonne vingtaine de voyageurs à vouloir faire entendre leur voix à la sortie du train de 18h52.

ÉDITO par Antoine Racan

Je ne sais rien, mais je dirai tout

janvier 2010

3. Adoption des rapports et élection du Bureau

- **Adoption des rapports et élection du Bureau**

- Les membres du Bureau sortant se représentent à l'exception de Jérome Ory qui nous a annoncé sa démission et Claudie Delcourt qui n'assiste plus depuis plusieurs années aux réunions du Bureau.
- Les membres du Bureau sortant :

  Stéphane Adam, Patrick Chiron, Bernard Mathieu, Agnès Artis, Sylvie Cantau, Nicole Trentesaux, Thierry Briffault, Yves Gauthier, Bruno Thibault

Résultat ASUTGV 2009

Charges d'exploitation		Produits d'exploitation	
Boîte Postale	61,00	Report résultat 2008	2016,68
Administratifs (Affranchissement, petites fournitures…) ; cartes membres	107,67	Caisse au 23/01/2010	79
Assurance GAN	125,40	Adhésions	336
Adhésion Vendôme Association	18,00	Dons pour adhésions	0
Location salles Communauté de Pays	260	Don Communauté de Pays pour location de salle	260
AG 2008	78,20		
TOTAL Dépenses	**650,27**	**Total Recettes**	**2685,68**
Résultat excédentaire	**2035,41**		

Commentaires

L'activité 2009 de l'association est caractérisée par :

Au titre des recettes : nous constatons que l'essentiel des ressources est constitué du cumul des adhésions et dons des années antérieures aux adhésions de l'année, celles-ci ayant été plus faibles. Aucun don pour adhésions (dépenses ou don en natures non remboursé sur fonds propres) n'ont été enregistrés pour cet exercice.

Au titre des dépenses : Cette année a vu des mouvements limités puisque qu'hormis l'AG, il n'y a pas eu de manifestation festive. Seuls les dépenses de fonctionnement ont donc fait l'objet de sorties.
Il est rappelé que le poste « Location salles Communauté de Pays » est une opération blanche. En fait la communauté prête gracieusement les salles de réunions et nous les valorisons au titre des produits comme un don.

De ce fait, même hors don Communauté de Pays et malgré un nombre d'adhésions plus faible, l'ensemble ménage un solde positif de **2035,41 €** représentant un résultat stable par rapport à 2008 (2016,68).

ASUTGV
VENDÔME-VILLIERS
ASSOCIATION DES USAGERS DU TGV

janvier 2010